

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

– Séance du 19 septembre 2023 –

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf septembre, à vingt heures trente, le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

Date de convocation : 13 septembre 2023	Présents : Délégués titulaires : Mmes GAUSSERAND D., VIGROUX M., FABRE D., THOMAS G., LAVAL-BARBANCE G., GOMEZ G., GUIBELIN A. (à partir de la délibération n° 2023/41), CHAZOTTES F., VERGNES N., ROBERT C., FRAYSSINET E., SOLIER H., MM. VIGROUX D., GAVALDA G., NEGRE D., MIOT B., ALMAYRAC J.-J., ALBAR E. (à partir de la délibération n° 2023/39), RIVA C., ROUDIER D., LAGALY J.P., PASTUREL N., IMBERT J., TREMOLIERES A. et CRAYSSAC C.. Délégué suppléant : M. COUGOUREUX R..
Date d'affichage : 13 septembre 2023	Absents ayant donné pouvoir : Mmes DELPERIE L. (pouvoir à M. RIVA C.), DEYMIE C. (pouvoir à Mme FRAYSSINET E.), MM. ANDREOLLO B. (pouvoir à M. TREMOLIERES A.) et BENEDET J.P. (pouvoir à Mme CHAZOTTES F.). Absents : Mmes BAYSSE N., CAMPAGNARO M.C., MM. ASSIÉ G. et TARROUX H..
Nombre de délégués en exercice : 34	Secrétaire de séance : M. COUGOUREUX Rolland.

DEL 2023/39 : Election d'un nouveau membre du bureau

Monsieur le Président expose à l'Assemblée ce qui suit :

- Monsieur Christian CAYRE, qui a démissionné de son mandat de Maire de la Commune de Saint-Grégoire, siégeait au conseil communautaire et avait également été élu membre du bureau.
- Suivant les termes de la délibération n° 2020-24 du 16 juillet 2020, le bureau de la CCVAL81 est composé d'un Président, de 3 Vice-présidents, d'un secrétaire et de 14 membres.
- Par ailleurs, les statuts de Val 81 stipulent que chaque commune est représentée au bureau ;
- Suite à la démission de Monsieur Christian CAYRE, il y a lieu de procéder à l'élection d'un membre du bureau pour représenter la commune de Saint-Grégoire.

Le Conseil communautaire :

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu les statuts de la Communauté de Communes Val 81 ;
- Vu la délibération n° 2020-24 du 16 juillet 2020 ;
- Considérant la nécessité d'élire un nouveau membre du bureau ;
- Considérant la seule candidature de Monsieur Charles RIVA ;

Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le 26/09/2023

ID : 081-248100497-20230919-2023DEL39-DE

Après avoir procédé aux opérations de vote et compte tenu du résultat du scrutin :

- Proclame Monsieur Charles RIVA, Membre du bureau de la Communauté de Communes Val 81.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Président,


Guy GAVALDA.

Le Secrétaire de séance,


Rolland COUGOUREUX.